

Liste des comparants des trois ordres du district d'Haguenau et Weissembourg

Citer ce document / Cite this document :

Liste des comparants des trois ordres du district d'Haguenau et Weissembourg. In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 616-637;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2731

Fichier pdf généré le 02/05/2018

DISTRICT DE HAGUENAU ET WEISSEMBOURG.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres (1)

Du 26, 27, 28 et 30 mars 1789 ;

Par devant nous, Frédéric-Antoine d'Andlau de Hombourg, etc., faisant fonctions de bailli d'épée... sont comparus :

CLERGÉ.

1. S. A. Sérénissime et Eminentissime, le seigneur cardinal de Rohan, Evêque, prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince du saint-empire, comparant en personne ;

2. S. A. Révérendissime, le seigneur prince-évêque de Spire, prince du saint-empire, prévôt de la prévôté princière de Weissembourg, comparant par M. Spitz, son bailli à Lauterbourg, muni de son pouvoir du 20 du courant, à l'effet de protester contre l'assignation donnée à Sadite Altesse, comme il sera dit ci-après ;

3. MM. les grand prévôt, grand doyen et chanoines capitulaires de l'église cathédrale de Strasbourg, représentés par M. le comte de Koenigrey Rothenfels, chanoine capitulaire dudit grand chapitre, à ce député, par acte du 24 du courant ;

4. Les sieurs Senior, députés et prébendiers du grand chœur de ladite église cathédrale de Strasbourg, représentés par les sieurs Louis et Gaspard, prébendiers dudit grand chœur, à ce députés par délibération du 24 de ce mois ;

5. M. le grand prévôt du grand chapitre de Spire, le baron de Vessenberg, comparant en personne ;

6. MM. le grand prévôt, grand doyen et chanoines du grand chapitre de Spire, seulement comme possessionnés en Alsace, non comparants et défailants ;

7. Le sieur abbé de l'abbaye de Marmoutier, comparant en personne ;

8. Le sieur abbé de l'abbaye de Neubourg, comparant par le seigneur évêque de Pora, suffragant de l'évêché de Strasbourg, muni de sa procuration du 21 du courant ;

9. Le sieur abbé d'Eymar, abbé de Neuswiller, comparant en personne ;

10. Le sieur abbé Jeanjean, abbé de Walbourg, comparant en personne ;

11. A. Le sieur baron de Flachslanden, bailli de l'ordre de Malte, coseigneur de Strutzheim et Drenheim, comparant en personne ;

11. B. Le sieur François-Philippe de Morande, baron de Schenau, grand bailli de l'ordre de Malte, commandeur de Weissembourg, procureur et receveur général de son ordre, comparant par mondit sieur le bailli de Flachslanden, muni de sa procuration du 4 du courant ;

11. C. Le sieur commandeur de la commanderie de l'ordre Teutonique, à Weissembourg, seigneur

de Riedseltz, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

11. D. M. le grand maître, grand commandeur de l'ordre Teutonique, de la commanderie Magistrale de Weissembourg, non comparant ni personne pour lui, défailant ;

12. Le sieur François-Ignace Schneider, abbé commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Strasbourg, représenté par le sieur Demougé, prieur de ladite commanderie, muni de son pouvoir du 21 du courant ;

13. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg, représentés par le seigneur évêque de Dora, et le sieur Jacques-Antoine Bourg, le premier doyen, et l'autre chanoine capitulaire de ladite collégiale, députés à cet effet, par délibération capitulaire du 16 du courant ;

14. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre le Vieux de Strasbourg, représentés par les sieurs Hustel, prévôt, et de Martigny, doyen de ladite collégiale, députés pour ce, par délibération capitulaire dudit jour, 16 du courant ;

15. A. Les sieurs prébendiers de l'oratoire de la Toussaint, représentés par les sieurs Dubois et de Wetersheim, leurs députés, par délibération du 18 de ce mois ;

15. B. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de Haslach, défailants, personne ne comparant pour eux ;

16. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de Neuswiller, représentés par le sieur abbé d'Eymar, le sieur Maurice de Ferris, leurs députés, par délibération du 23 de ce mois ;

17. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de Saverne, représentés par le sieur Dauzas, leur député, par délibération du 17 de ce mois ;

18. Les sieurs prévôt, doyen, chanoines et chapitre de Hagueneau, représentés par les sieurs de Ruth et Lempfrid, leurs députés, par délibération du 22 de ce mois ;

19. Les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Weissembourg, représentés par le sieur de Mati, leur député, par délibération du 21 de ce mois ;

20. Les sieurs chanoines du chapitre de Landau, représentés par M. Dumont le jeune, à ce député, par délibération du 18 de ce mois ;

21. Les sieurs prieur, custos et capitulaires de la commanderie de Saint-Jean de Strasbourg et de Schlestadt, représentés par le sieur Desmongé, prieur, par délibération du 18 de ce mois, à ce député ;

22. Les prieur et religieux de l'abbaye de Marmoutier, à ce représentés par le sieur Marchal leur abbé, à ce député, par délibération du 21 de ce mois ;

23. Les sieurs abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Neubourg, représentés par dom Scharche, cellérier, à ce député, par délibération du 22 de ce mois ;

24. La fondation de Steffansfeld, représentée par le sieur Simon, prêtre, procureur de cette maison, non muni d'aucun pouvoir, les ecclésiastiques qui y demeurent ne formant pas corps ;

25. Les sieurs prévôt des chanoines prémon-

(1) Nous publions ce document d'après un manuscrit des Archives de l'Empire.

trés, et curé de Saint-Nicolas de cette ville, et lesdits chanoines prémontrés, représentés par le sieur Jung, à ce député, par délibération du 14 de ce mois;

26. Les prieur et religieux Dominicains de cette ville, représentés par le père Jonner, prieur, à ce député, par délibération du 16 mars;

27. La communauté des pères cordeliers de cette ville de Haguenau, représentée par le père Rheinard Pierret, gardien, à ce député, par délibération du 21 de ce mois;

28. La communauté des pères augustins de cette ville, représentée par le père Gaspard Reichsteller, prieur, à ce député, par délibération du 18 de ce mois;

29. La communauté des pères cordeliers de Marienberg, représentée par le père Louis Villeau, gardien, à ce député, par délibération du 21 de ce mois;

30. Les pères augustins de Weissembourg, représentés par le père Pierre Brobèque, prieur, à ce député, par délibération du 22 de ce mois;

31. Les pères augustins de Landau, représentés par le père Gaspard Reichsteller, prieur du couvent de Haguenau, du même ordre, à ce député, par délibération du 23 de ce mois;

32. Les prieur et religieux de Sturtzelbreim, ordre de Cîteaux, représentés par ledit sieur prieur, par délibération du 24 de ce mois, à ce député;

33. Les sieurs abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Schwartzag, comme possessionnés en cette province, représentés par le sieur abbé de Mar-moutier, suivant une procuration non revêtue des formes requises;

34. Les dames abbesse, chanoinesses et chapitre d'Andlau, non comparantes, ni personne pour elles, défaillantes;

35. La dame abbesse de Königsbruck, représentée par dom Augustin Kult, religieux de Cîteaux, prieur de ladite abbaye, suivant sa procuration du 23 de ce mois;

36. Les dames abbesse, prieure et religieuses de Königsbruck, représentées par dom Augustin Kult, prieur de ladite abbaye, à ce député, par délibération capitulaire du 24 de ce mois;

37. La dame abbesse de l'abbaye de Saint-Jean des Choux, représentée par dom Edmond Muller, prieur de l'abbaye de Biblisheim, à ce député, suivant délibération du 24 de ce mois;

38. Les dames abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye de Biblisheim, représentées par ledit Edmond Muller, prieur de ladite abbaye de Biblisheim, à ce député, suivant délibération du 19 de ce mois;

39. Les dames religieuses de la Visitation de Notre-Dame de Strasbourg, représentées par le seigneur évêque de Dora, à ce député, par délibération capitulaire du 16 de ce mois;

40. Les dames prieure et religieuses de l'ordre de Saint-Dominique de Strasbourg, représentées par le sieur Jean-Baptiste Freybourger, confesseur ordinaire et directeur du couvent desdites dames, pour ce député, en vertu de la délibération capitulaire du 16 de ce mois;

41. Les dames religieuses du couvent de Sainte-Magdeleine de Strasbourg, représentées par le sieur abbé Lauscher, prébendier de la cathédrale, pour ce député, en vertu de la délibération du 16 de ce mois;

42. Les dames prieure et religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Strasbourg, représentées par le sieur abbé Gaspard, prébendier du grand chœur de Strasbourg, à ce député par délibération du 16 de ce mois;

43. Les dames prieure et religieuses du couvent de la congrégation de Saverne, représentées par le sieur abbé Girard, chanoine de la collégiale de ladite ville de Saverne, à ce député, par délibération du 23 de ce mois;

44. Les dames prieure et religieuses du couvent des Tiercelines de cette ville de Haguenau, représentées par le sieur abbé Barthlé, chanoine de la collégiale de cette ville, à ce député, par délibération du 21 de ce mois;

45. Les dames prieure et religieuses Annonciades de cette ville de Haguenau, représentées par le sieur abbé Barthlé, chanoine de la collégiale de Haguenau, à ce député, par délibération du 23 de ce mois;

46. M. Jœglé, curé de Saint-Laurent de la ville de Strasbourg, comparant en personne;

47. M. Pallas, chanoine et curé de la paroisse de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg, comparant par le sieur Jacques-Antoine Boug, prêtre, chanoine de ladite église, suivant sa procuration du 24^e de ce mois;

48. M. Zaiguclins, chanoine et curé de la paroisse de Saint-Pierre le Vieux, comparant en personne;

49. M. Keguelin, curé de la paroisse de Saint-Etienne de Strasbourg, comparant en personne;

50. M. Demougé, prieur de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem de Strasbourg, et curé de la paroisse de Saint-Marc de ladite ville, comparant en personne;

51. Le sieur prieur et curé de la paroisse de Saint-Louis de Strasbourg, comparant en personne;

52. Le père Ambroise Hommel, curé de la paroisse de Saint-Louis, en la citadelle de Strasbourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant;

53. M. Herrenberger, curé de la paroisse de Wolfisheim et Eckbilsheim, comparant par le sieur Rascher, prébendier du grand chœur de la cathédrale de Strasbourg, suivant sa procuration du 16 de ce mois;

54. M. Kirckoffer, curé de la paroisse de Wolxheim, non comparant, ni personne pour lui, défaillant;

55. M. Regel, curé de la paroisse de Westhoffen et annexes, comparant par M. Meng, curé de Marlenheim, son fondé de procuration, sous seing privé;

56. M. Schaal, curé de la paroisse de Wangen et annexe, comparant par M. Meng, curé de Marlenheim, son fondé de procuration sous seing privé;

57. M. Hitzelberger, curé de la paroisse de Sultz et annexe, comparant en personne;

58. M. Meyer, curé d'Oberschæffolsheim, comparant par M. Lempfrid, chanoine de la collégiale de cette ville, son fondé de procuration du 24 de ce mois;

59. M. Dieffel, curé de la paroisse d'Osthoffen, comparant par M. Hitzelberger, recteur de Soultz, suivant sa procuration du 23 de ce mois;

60. M. Tyran, curé de Northeim, non comparant, ni personne pour lui, défaillant;

61. M. Dreyer, curé de Kirckheim, comparant par M. Meng, curé de Marlenheim, son fondé de pouvoir, sous seing privé, du 19 de ce mois;

62. M. Liebermann, curé d'Ernolsheim et annexe, non comparant, ni personne pour lui, défaillant;

63. M. Oberhaussen, curé d'Ergerzheim, comparant par M. Sainloc, curé de Dallenheim, suivant sa procuration du 23 de ce mois.

64. Le père Pierre Schmaltz, bénédictin de Dangolsheim, comparant par le père dom Edmond, curé de Biblisheim, suivant sa procuration de ce jour;

65. M. Sainloc, curé de Dalleheim, comparant en personne;

66. M. Richert, curé de Berglixthen, comparant par M. Hitzelberger, curé de Soultz, suivant sa procuration du 21 de ce mois.

67. M. Settler, curé d'Achenheim, comparant par M. Meng, curé de Marlenheim, son fondé de procuration sous seing privé;

68. M. Bourg, curé de Willgottheim, Laudersheim, Zeinheim et Wollenheim, comparant par M. Weinmann, curé de Hohengeffs, fondé de sa procuration du 24 de ce mois;

69. M. Sébastien, curé de Westhoffen et annexe, comparant en personne;

70. M. Fromweiller, curé de Wesheim et annexe, non comparant, ni personne pour lui, défaillant;

71. M. Frenzt, curé de Wasselonne, comparant en personne;

72. M. Vescher, curé de Waldolwsheim et annexe, comparant par M. Bieth, curé de Berstheim, son fondé de procuration du 24 de ce mois;

73. M. Muller, curé de Truchtersheim, comparant par M. Harmann Eggs, recteur de Beinheim, fondé de sa procuration du 19 de ce mois;

74. M. Berthe, curé de Soutzheim, comparant en personne.

75. M. Eggs, curé de Steinbourg, comparant par M. Scheck, curé de Rumersheim, fondé de procuration sous seing privé;

76. M. Birgy, curé de Sessolsheim, comparant en personne;

77. M. Lex, curé de Schuersheim, comparant en personne;

78. M. Jansen, curé de la ville de Saverne et d'Ottersthal, comparant en personne;

79. Le père Ernst, bénédictin, curé de Ritterbourg et de Singrist, comparant par le père Kaa, curé de Lochwiller et de Schweinheim, son fondé de procuration du 23 de ce mois;

80. M. Dieta, curé de Reinhardmunster, comparant par le sieur Cullot, chanoine de la collégiale de cette ville, fondé de sa procuration sous seing privé;

81. M. Wieser, curé de Psetigsheim et Pfulgriesheim, comparant par M. Perdrix Servo recteur de la paroisse de Saint-Georges de cette ville de Haguenau, fondé de sa procuration du 22 de ce mois;

82. M. Hermann Ott, curé de Phalsbourg, comparant par M. Simon, procureur de Steffansfeld, son fondé de procuration du 24 de ce mois;

83. M. Schwartz, curé d'Otterviller, comparant par M. Gérard, chanoine de Saverne, son fondé de procuration du 23 de ce mois;

84. M. Klein, curé de Neugartheim, comparant en personne;

85. M. Colin, curé de Muntzwiller, Zornhof, et Eckarshwiller, comparant par M. Sultzer, curé de Mommenheim, fondé de sa procuration sous seing privé;

86. M. Guillaume, curé de Mittelbronn, comparant par M. Martin, curé d'Aberschwiller, son fondé de procuration du 21 de ce mois;

87. M. Schaal, curé de Menholtzheim, comparant par M. Ulrich, curé de Lupstein, son fondé de procuration sous seing privé;

88. Dom Zigelmeier, prieur de Marmoutier, curé de ladite ville d'Imstatt et de Salhental, comparant par le sieur abbé de ladite abbaye de

Marmoutier, fondé de sa procuration du 23 de ce mois;

89. M. Schoeffer, curé de Lutzelbourg, comparant par M. Hirstel, sous-prieur à Steffansfeld, fondé de sa procuration sous seing privé.

90. M. Ulrich, curé de Lupstein, comparant en personne;

91. Dom Bernard Kaa, curé à Lochwiller, et Schweinheim, comparant en personne;

92. M. Drolenvaux, curé de Littenheim, comparant en personne;

93. M. Martin, curé de Julenheim et annexe, comparant en personne;

94. M. Kolb, curé de Küttolsheim, comparant en personne;

95. M. Exel, curé de Jetersweiller, comparant par M. Frenzt, curé de Wasselonne, fondé de sa procuration sous seing privé;

96. Le père Anselme Linck, curé de Saint-Jean des Choux, comparant par M. Hirstel, sous-prieur à Steffansfeld, fondé de sa procuration sous seing privé;

97. M. Wermann, curé de Hohengoff et annexe, comparant en personne;

98. Dom Wolff, bénédictin, curé de Haegenheim, et de Thal, comparant par dom Bernard Kaa, curé de Lochwiller, fondé de sa procuration du 23 de ce mois;

99. M. Woltz, curé de Gouguenheim, Kuhuheim, Guisheim et Rohr, comparant en personne;

100. M. Friess, curé de Kaarbourg et Hasselbourg comparant en personne;

101. M. Wolbert, curé de Fessenheim, comparant par M. Martin, curé de Kittolsheim, fondé de sa procuration du 24 de ce mois.

102. M. Six, curé de Wringuen, comparant en personne.

103. M. Rosier, curé de Dossenheim, comparant par M. Sainloc, recteur de Dalenheim, fondé de sa procuration du 23 de ce mois;

104. M. Munchina, curé de Dingsheim et Griesheim, comparant par M. Sultzer, curé de Mommenheim, fondé de sa procuration du 23 de ce mois.

105. M. Kegelin, curé de Dettwiller, comparant par le sieur Vauchez, chanoine de cette ville, fondé de sa procuration sous seing privé;

106. M. Lutz, curé de Dabot et Schœfferhoffen, comparant en personne;

107. M. Frintz, curé de Grauffethal, non comparant ni personne pour lui, défaillant;

108. M. Dillemann, curé de Burgenwald, comparant par le sieur Montfleury, chanoine de cette ville, son fondé de procuration sous seing-privé;

109. M. Herré, curé de Boechleinheim, comparant par M. Joegel, curé de Saint-Laurent de Strasbourg, fondé de sa procuration du 21 de ce mois;

110. M. Philippe, curé d'Allenwiller, comparant par M. Frenzt, curé de Wasselonne, fondé de sa procuration sous seing privé;

111. M. Lengel, curé de Dambach, comparant en personne;

112. M. Munch, curé à Wœrth, comparant en personne;

113. M. Kieffer, curé de Wittersheim, comparant par M. Haberer, curé de Belschoffen, fondé de sa procuration de ce jour d'hui;

114. M. Forst, curé de Wingersheim, comparant par le sieur de Martigny, doyen de Saint-Pierre le Vieux de Strasbourg, substitué par le seigneur évêque de Dora, fondé de sa procuration sous seing privé;

115. M. Diedrich, curé de Wingen, comparant par M. Bieh, curé à Berstheim, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

116. M. Fingado, curé de Wilfshheim, comparant par le sieur Wauchez, chanoine de cette ville de Haguenau, fondé de sa procuration sous seing privé ;

117. M. Martz, curé de Weittersweiller, Spartzbach et Eckartsweiller, comparant par le sieur de Montfleury, chanoine de cette ville, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

118. M. Lutzweiller, curé de Saint-Walbourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

119. Duboque, curé de Wallenheim, comparant en personne ;

120. M. Bizagy, curé à Urweiller, comparant par le seigneur évêque de Dora, suffragant, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

121. M. Delaville, curé d'Uhlswieiller, Niederalsdorff et Ohlungen, comparant par M. Soemann, son vicaire, fondé de sa procuration du 15 de ce mois ;

122. M. Pimpel, curé de Wepdenheim, comparant par Frey, prébendier de Saint-Pierre le Vieux à Strasbourg, fondé de sa procuration sous seing privé ;

123. M. Lorentz, curé de Rumersheim et annexe, comparant en personne ;

124. M. Schoeck, de Schweighausen et annexe, comparant en personne ;

125. M. Lambrecht, curé de Reishoffen, comparant en personne ;

126. M. Mehl, curé de Pfaffenhoffen et annexe, comparant en personne ;

127. M. Anselme, curé d'Oberbronn, comparant par le seigneur évêque de Dora, suffragant, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

128. M. Rauscher, curé de Niederschaeffolsheim, comparant en personne ;

129. M. Eberlé, curé de Niederbronn, comparant par ledit seigneur évêque de Dora, suffragant, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

130. M. Klein, curé de Neuwiller et de Dossenheim, comparant par le sieur Deferies, chanoine dudit Neuwiller, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

131. M. Mahler, curé de Neubourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

132. M. Durremberg, curé de Morschviller, comparant en personne ;

133. M. Romer, curé de Marchbronne, comparant en personne ;

134. M. Sulzter, curé à Mommenheim, comparant en personne ;

135. M. Demedrè, curé à Wimpffersheim, comparant en personne ;

136. M. Stoltz, curé à Mertzweiller, comparant en personne ;

137. M. Kroug, curé de la Petite Pierre, comparant par M. Mehl, curé de Kurtzenhaussen, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

138. M. Lietmann, curé de Lichtenberg et annexe, comparant en personne ;

139. M. Brucker, curé à Lembach, comparant en personne ;

140. M. Bonn, curé de Kirweiller, comparant en personne ;

141. M. Harbauer, curé d'Ingweiller et annexe, comparant en personne ;

142. M. Hoffmann, curé de Huttendorff, comparant par M. Hœckel, administrateur de Grassendorff, fondé de sa procuration de ce jourd'hui ;

143. M. Ohlmann, curé de Hohatzenheim et annexe, comparant en personne ;

144. M. Weisrock, curé à Hochfelden, comparant en personne ;

145. Le sieur de Meyerhoffen, bénéficié, à Saverne, comparant en personne ;

146. M. Oberlin, bénéficié de cette ville, comparant en personne ;

147. M. Kuhn, bénéficié en ladite ville, comparant en personne ;

148. M. Perdrix Serra, curé de Saint-Georges de ladite ville de Haguenau, comparant en personne ;

149. M. Krumerg, curé de Gendershoffen, comparant par le seigneur évêque de Dora, fondé de sa procuration du 25 de ce mois ;

150. M. Hœgel, curé à Grassendorff, comparant en personne ;

151. M. Wartz, curé d'Estendorff, comparant par M. Hœckel, administrateur de Grassendorff, fondé de sa procuration de ce jourd'hui ;

152. M. Scheidel, curé d'Eschbach, comparant en personne ;

153. M. Widmann, curé de Durrenhach, comparant en personne ;

154. M. Hoffmann, curé de Dieffenbach, comparant en personne ;

155. M. Scheid, curé de Dangendorff, comparant en personne ;

156. M. Schuabel, curé de Bouxwiller et Annexe, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

157. M. Behr, curé à Bossendorff, comparant en personne ;

158. M. Haberer, curé à Bischoffen, comparant en personne ;

159. M. Britth, curé à Berstheim, comparant en personne ;

160. Rehr, curé à Bernheim, comparant par M. Duboque, curé à Wallenheim, fondé de sa procuration du 25 de ce mois ;

161. M. Barenbach, curé de Wintzenbach et annexe, comparant en personne ;

162. M. Weeber, curé de Wittbruck et annexe, comparant en personne ;

163. M. Behr, curé de Weyersheim, comparant par M. Conrad, prêtre en cette ville de Haguenau, fondé de sa procuration du 25 de ce mois ;

164. M. Eberlé, curé de la Wantzenau, comparant en personne ;

165. M. Dietrich, curé à Sourboug, comparant en personne ;

166. M. Schlosser, curé à Soultz, comparant en personne ;

167. M. Braun, curé de Souffelweyersheim, comparant par M. Eberlé, curé de la Wantzenau, fondé de sa procuration sous seing privé ;

168. M. Lempfred, curé de Soufflenheim, comparant en personne ;

169. M. Rhimbott, curé de Sessenheim, comparant par M. Walter, curé à Reshwoog, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

170. M. Bernauer, curé de Seltz et annexe, comparant en personne ;

171. M. Gutzen, curé à Schoenenbourg, comparant par M. Schlasser, curé à Soultz, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

172. M. Zipp, curé de Schirien et annexe, comparant en personne ;

173. M. Gamer, prêtre, curé de la paroisse de Schiltigheim et Avelshoffen, comparant en personne ;

174. M. Buntz, curé de Runtzenheim et Aneunheim, comparant en personne ;

175. M. Rousselet, curé de Rhorwiller, comparant en personne ;

176. M. Walter, curé de Reschwoog et annexe, comparant en personne ;
177. M. Weinum, curé de Reischtett, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
178. M. Demongé, curé d'Offendorff, comparant par M. Solliez, curé de Herlisheim, fondé de procuration du 25 de ce mois ;
179. M. Bootz, curé de Niederoedern, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
180. M. Mehl, curé de Niederkurtzenhaussen et annexe, comparant en personne ;
181. M. Melchior, curé de Niederbethdorff, comparant en personne ;
182. M. Bengel, curé de Munchaussen, comparant par M. Bernauer, curé de Seltz, son fondé de procuration du 24 de ce mois ;
183. M. Raoul, curé de Littenheim et annexe, comparant en personne ;
184. M. Jung, curé de Hart, comparant par M. Eberlé, curé de la Wantzenau, son fondé de procuration du 20 de ce mois ;
185. M. Solliert, curé de Herlisheim, comparant en personne ;
186. M. Arnold, curé de Hatten, comparant par M. Walter, curé de Reschwoog, son fondé de procuration du 21 de ce mois ;
187. M. Klein, curé de Hanhoffen et annexe, comparant en personne ;
188. M. Humbourg, curé de Nenhaussel, comparant par M. Eggs, curé de Bernheim, son fondé de procuration du 23 de ce mois ;
189. M. Hammes, curé de la paroisse de Saint-Nicolas de cette ville de Haguenau, comparant en personne ;
190. M. Lavernier, curé de Gundstett, comparant en personne ;
191. M. Fuchs, curé de Gerstorff, comparant en personne ;
192. M. Hirschel, curé de Steffansfeld, comparant en personne ;
193. M. Freytag, curé du Fort-Saint-Louis, comparant en personne ;
194. M. Simon, curé de Drusenheim, comparant en personne ;
195. M. Engert, curé de Dieffenbach et annexe, comparant par M. Mehl, curé de Kurtzenhausen, son fondé de procuration du 24 de ce mois ;
196. M. Kuhn, curé de Brumath, comparant en personne ;
197. M. Kuntz, curé de Bischeim-Amsaum et annexe, comparant par M. François-Joseph Gagner, curé de Schilligheim, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
198. M. Cromer, curé de Gamsheim et annexe, comparant en personne ;
199. M. Eggs, prêtre, curé de Beinheim et annexe, comparant en personne ;
200. Père Elie, capucin et curé de la paroisse de Saint-Jean à Weissembourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
201. M. Demasch, doyen et curé du chapitre principal de Weissembourg, comparant en personne ;
202. M. Kiliau, curé de Trimbach, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, son fondé de procuration du 23 de ce mois ;
203. M. Anthon, curé de Stundweiller, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, fondé de procuration non revêtue des formalités requises.
204. M. Hauck, curé de Steinfeld, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, son fondé de procuration du 24 de ce mois ;
205. M. Scheriner, curé de Schleithal, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, son fondé de procuration du 24 de ce mois ;
206. M. Metz, curé de Schaid, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, son fondé de pouvoir du 24 de ce mois ;
207. M. Lenck, curé de Scheibenhart, comparant en personne ;
208. M. Edel, curé de Salmbach, comparant en personne ;
209. M. Scharpf, curé de Riedseltz, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, son fondé de pouvoir du 24 de ce mois ;
210. M. Briset, curé de Recktenbach, comparant par ledit M. Edel, curé de Salmbach, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
211. M. Christinet, curé d'Obersœbach, comparant par ledit M. Edel, curé de Salmbach, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
212. M. Carry, curé d'Oberlauterbach, comparant en personne ;
213. M. Schiffmacher, curé de Niederlauterbach, comparant par M. Boerenbach, curé de Wintzenbach, son fondé de procuration sous seing privé ;
214. M. Boeser, curé de Modern, comparant par M. Linck, curé de Scheibenkast, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;
215. M. Brunck, recteur de Lauterbourg, comparant par M. Linck, curé de Scheibenhart, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;
216. M. Dietz, curé de Keffenach, desservant la cure de Dorrenbach, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
217. Les pères capucins de Bergzabern, desservant la cure de Dorrenbach, non comparants, ni personne pour eux, défaillants ;
218. M. Gesner, curé de Bylberg, comparant par M. Linck, curé de Scheibenhart, son fondé de procuration du 23 de ce mois ;
219. M. Avril, curé de d'Altenstatt, comparant par M. Edel, curé de Salmbach, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
220. M. Krug, curé de Wuigen, comparant en personne ;
221. M. Daniely, curé de Schtettenbach et annexe, comparant par M. Weshausser, curé de Neubourg, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
222. M. Spieser, curé de Hauenstein, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
223. M. Buchholtz, curé de Fishbach, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;
224. M. Werner, curé de Dahu, comparant en personne ;
225. M. Endrés, curé de Bousenberg, comparant par ledit M. Werner, son fondé de procuration sous seing privé.
226. M. Behr, curé de Bunlenthal, comparant par ledit M. Werner, son fondé de procuration du 24 de ce mois ;
227. M. Porte, curé de Rauschbach, comparant par M. Dumont, chanoine de Landau, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;
228. M. Winterholder, curé de Weichheim, Nurdoff et Damheim, comparant par ledit M. Dumont, son fondé de procuration du 25 de ce mois ;
229. M. Kiespalt, chanoine et curé de Landau, comparant par M. Dumont, son fondé de procuration du 22 de ce mois ;
230. M. Daniely, curé d'Ingenheim, comparant par ledit Dumont, son fondé de procuration du 21 de ce mois ;
231. M. Guillaume, curé d'Espach, comparant par M. Dumont, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;
232. M. Weis, curé d'Artzheim, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

233. M. Loeser, curé de Rilsheim, comparant en personne ;

234. M. Willians, curé de Wimfelden, comparant en personne ;

235. M. Braun, curé de Rheinzabern ;

236. M. Hemmerlé, curé de Sockgrim ;

237. Et M. Mollier, curé de Hersheim, comparants tous trois par M. Steppfan, curé de Hasszenbiehl, fondé de leur procuration du 23 mars ;

238. M. Steppfan, curé de Hasszenbicht, comparant en personne ;

239. M. Westhausser, curé de Neubourg, comparant en personne ;

240. M. Schindlauer, curé de Hageubach, comparant en personne ;

241. M. Mathias, curé de Caudel et annexe, comparant en personne ;

242. M. Kaa, curé de Berg, comparant par M. Schindlaner, curé de Hagenbach, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

243. M. Brisset, curé de Homberg, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

244. M. Martin, curé d'Aberschwiler, comparant en personne ;

245. M. Albert, curé de Walscheid, comparant par M. Martin, son fondé de procuration du 21 de ce mois ;

246. Et M. Florange, curé de Weyer, comparant par le sieur Hamms, prévôt des prémontrés de cette ville de Haguenau, fondé de sa procuration sous seing privé.

Noblesse.

1. L. L. A. A. S. S. MM. les princes Frédéric et Chrétien de Hesse-Darmstadt, non comparants, ni personne pour eux, défailants ;

2. S. A. S. M. le prince Maximilien des Deux-Ponts, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

3. Le seigneur baron de Haussen non comparante, ni personne pour lui, défailant ;

Et le sieur de Sauleque, comparant en personne ;

4. Le baron de Gottesheim, comparant en personne ;

5. Le sieur baron Kœder de Diesbourg, comparant en personne ;

6. Le sieur baron de Flachslanden, bailli de Malte, déjà dénommé dans l'ordre du clergé, comparant en personne ;

7. S. A. M. le prince de Broglie, comparant par le sieur baron d'Oberkirch, colonel d'infanterie, son fondé de procuration du 14 de ce mois ;

8. Le sieur Louis Samson, baron de Ratsamhausen, d'Ehenweyer, comparant par le sieur de Bisoris, son fondé de procuration du 23 de ce mois ;

9. La dame baronne de Gottesheim, comparant par le sieur baron de Gottesheim, l'aîné, fondé de procuration du 24 de ce mois ;

10. Le sieur Jean-Louis de Gottesheim, comparant par ledit sieur de Gottesheim, l'aîné, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

11. Le sieur Frédéric-Henri, baron de Gottesheim, comparant en personne ;

12. Le sieur Chrétien Samson, baron de Ratsamhausen, d'Ehenweyer, comparant par le sieur Christophe-Philippe baron de Ramtsahaussen, son frère, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

13. Le sieur baron de Kirchem, comparant en personne ;

14. Le damebaron ne de Voltz non comparante, ni personne pour elle, défailante ;

15 Le sieur baron André-Henri, baron de Gail, comparant par le sieur d'Espiard de Glonge, son fondé de procuration du 21 de ce mois ;

16. S. A. S. M. le prince de Hesse-Darmstadt, non comparant, ni personne pour lui, défailant.

17. Le baron de Vorstad, comparant en personne ;

18. S. A. S. M. le prince de Hesse-Darmstadt, ci-dessus défailant, n° 16 ;

19. La dame douairière comtesse Lowenhaupt, comparante par le sieur de Pastoris, son fondé de procuration du 21 de ce mois ;

20. S. A. M. le prince de Hohenlohe, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

21. Le sieur Othon-Henri, baron de Geminigen, tant pour lui que pour ses frères et cousins, en vertu de leur procuration datée de Hofenheim le 23 mars courant, le sieur Othon-Henri de Geminigen comparant en personne ;

22. La dame baronne Schenek de Schneittbourg non comparante, ni personne pour elle, défailante.

23. Le sieur baron de Krebs de Bach, comparant par le sieur baron de Wangen fils, fondé de sa procuration du 19 de ce mois ;

24. Le sieur baron François-Zénobie d'Icktersheim, comparant en personne ;

25. Le sieur François-Charles, baron d'Icktersheim comparant en personne ;

26. Le sieur François René-Annibal-Albert d'Icktersheim, comparant par le sieur Charles d'Icktersheim, son frère fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

27. Le sieur baron de Glauwitz, comparant en personne ;

28. La dame de Cœte, non comparante ni personne pour elle, défailante ;

29. La dame de Muratt, non comparante, ni personne pour elle, défailante ;

30. Le sieur de Rondau, comparant en personne ;

31. Le sieur baron de Lergenfeld, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

32. La dame Joham de Mundolsheim, comparante par le sieur baron de Neunstein, fondé de procuration du 18 de ce mois ;

33. Le sieur comte de Litzelbourg, comparant par le dit sieur de Kirchheim, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

34. Le sieur baron de Kinglin d'Essert, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

35. La dame baronne de Bœckel de Bœcklinsau, comparante par le sieur baron de Bodeck d'Elgau, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

36. La dame douairière comtesse de Lowenhaupt, comparante par sa procuration ci-dessus ;

37. Le sieur baron de Neueustein, steittmeistre de Strasbourg, directeur noble du bailliage de Marlenheim, du domaine de la dite ville, comparant par le sieur baron de Haffner, fondé de sa procuration du vingt-trois de ce mois ;

38. Le dit sieur baron de Haffner, steittmeistre de la dite ville de Strasbourg, directeur noble du bailliage de Wasslenheim de la dite ville, comparant en personne ;

39. Le sieur baron Frédéric-Louis-René de Wurmser, steittmeistre de la dite ville de Strasbourg, directeur noble du bailliage d'Illkirch et Dorisheim, comparant par le sieur de Dietrich, comte du Ban de la Roche, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

40. Le sieur baron d'Oberkirch, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, steittmeistre de Strasbourg, comparant en personne ;

41. S. A. S. E. M. le prince électeur palatin et

de Bavière, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

42. Le sieur Frédéric-Auguste Eckbrecht, baron de Turckheim, comparant en personne ;

43. Le sieur Chrétien-Frédéric Eckbrecht, baron de Turckheim, tant pour lui, que pour les sieurs François-Chrétien et Frédéric-Charles, ses frères, et pour le sieurs Charles-Frédéric, comte d'Eckbrecht, de Turckheim, le dit le sieur Chrétien-Frédéric comparant par le dit sieur baron de Dietrich, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

44. S. A. S. M. Charles-Auguste, prince palatin du Rhin, duc des Deux-Ponts, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

45. Le sieur Charles-Louis d'Eckbrecht, baron de Turckheim, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

46. S. A. M. le prince de Lowestheim, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

47. La dame baronne douairière de Reisenbach, non comparante, ni personne pour elle, défaillante ;

48. Le sieur de Meyer-Hoffer, capitaine de cavalerie, comparant en personne ;

49. Le sieur de Meyer-Hoffer, major d'infanterie, comparant par le sieur de Meyer-Hoffer, le bailli, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

50. Le sieur Louis, Baron de Weitzethum d'Egesberg, comparant par le sieur Joseph, baron de Weitzethum d'Egesberg, son fondé de procuration du 21 de ce mois, le dit sieur Joseph et son frère Ignace, comparant en leur propre nom ;

51. Le sieur baron de Sickingen, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

52. Le sieur baron de Reissenbach, comparant en personne ;

53. Le sieur François-Joseph, baron Truchss de Rhimfelden, comparant par le sieur de Gundorff, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

54. Le sieur de Kempffer, comparant par le sieur baron de Kageneck, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

55. S. A. S. M. le margrave Charles-Frédéric de Baden, comparant par le sieur de Moulong, son bailli à Beinheim ;

56. Le sieur Charles-Gustave de Falckenhayn, lieutenant général des armées du roi, comparant en personne ;

57. Le sieur François-Matern Louis, baron Zorn de Bulach, tant en son nom, qu'en qualité de curateur des sieurs Frédéric, baron Zorn de Plosbheim, comparant par le sieur Wangen, lieutenant général, fondé de ses procurations du 17 de ce mois ;

58. Le sieur Jean-Jacques Dominique, baron de Wangen, comparant par le sieur baron Dominique de Wangen son fils, fondé de sa procuration du 19 de ce mois ;

59. Le sieur baron de Bode, comparant en personne ;

60. Le sieur baron de Kageneck, comparant en personne ;

61. Le sieur baron de Waltenbourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

62. La dame de Hemery, comparante par le sieur baron de Gailing, fondé de sa procuration du 20 de ce mois ;

63. Le sieur d'Elvert, major d'infanterie, comparant par le sieur Meyer-Hoffer, capitaine de hussards, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

64. S. A. le prince de Linange, non comparant ni personne pour lui, défaillant ;

65. La dame douairière de Burckenwald, com-

parante par le sieur baron de Haffner, son fondé de procuration du 20 de ce mois ;

66. Le sieur Charles-François-Frédéric, baron de Haendel, comparant par le sieur baron de Wittingkopf, fondé de sa procuration du 23 février dernier ;

67. Le sieur baron de Schauenbourg, non comparant, ni personne pour lui défaillant ;

68. Le sieur baron de Kremp de Freidstein, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

69. Le sieur baron de Vorstad, déjà dénommé sous le n° 17 ;

70. Le sieur baron de Bocklinsau, comparant par le sieur de Colomme, Steitmeistre de cette ville de Haguenau, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

71. Le sieur de Kinglin, lieutenant pour le roi à Strasbourg, comparant par ledit sieur Colomm, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

72. Le sieur baron de Deltingen, colonel d'infanterie, comparant en personne ;

73. Le sieur baron de Glaubietz, comparant en personne ;

74. Le sieur Frédéric René de Wurmbser, comparant par le sieur baron de Wetingoff, fondé de sa procuration du 25 de ce mois ;

75. Le sieur baron de Wurmbser, steitmeistre, comme porteur des siefs de la ville de Strasbourg, non comparant, ni personne pour lui, défaillant ;

76. Le sieur baron de Flachslanden, commandant pour le roi en Alsace, comparant par le sieur baron de Kirchheim, son fondé de procuration du 23 de ce mois ;

77. Le sieur Otto, baron de Wumbser, comparant en personne ;

78. Le sieur baron de Dietrich, comte du Ban de la Roche, comparant en personne ;

79. Le sieur Louis, baron de Wangen, lieutenant général, comparant en personne ;

80. Le sieur de Scrp, comparant par le sieur baron de Glaubitz, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

81. Le sieur Joseph-André de Weittersheim, comparant en personne ;

82. Le sieur baron de Berstett, comparant par le sieur baron Chrétien de Gayling, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

83. Le sieur Charles Seyfrid, baron d'Oberkirch, comparant en personne ;

84. Le sieur Philippe-Jacques baron de Joham de Meindolsheim, comparant par le sieur Frédéric-Henri, baron de Gottesheim, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

85. Le sieur François-Antoine-René d'Ichtersheim, comparant par le sieur Jean-Nicolas, baron de Dietrich, fondé de sa procuration du 18 de ce mois ;

86. Le sieur François Sigfrid-Auguste, baron Zorn de Bulach, comparant par le sieur Léopold, baron de Dettlingen, fondé de sa procuration du 24 de ce mois ;

87. Le sieur Léopold-Ferdinand, baron de Joham, comparant par le sieur Frédéric-Henri, baron de Gottesheim, fondé de sa procuration du 21 de ce mois ;

88. Le sieur Henri, baron de Boch, comparant par le sieur François-Marie, baron de Landsberg ;

89. Le sieur Frédéric-Charles, de l'ordre de Saint-Victor, comparant par ledit sieur baron de Landsberg, son fondé de procuration du 17 de ce mois ;

90. Ledit sieur François Marie, baron de Landsberg, comparant en personne ;

91. Le sieur baron de Mackau de Hurtigheim, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;
 92. Le sieur Auguste Samson, baron d'Oberkirch, comparant par le sieur Charles Sigfrid, baron d'Oberkirch, son fondé de procuration du 18 de ce mois ;

93. Le sieur François-Charles-Guillaume de Mullenheim, comparant en personne ;

94. Le sieur Chrétien-Henri, baron de Gayling, comparant en personne ;

95. Le sieur François Charles, baron de Weitersheim, comparant en personne ;

96. Le sieur comte de Waldner de Freundstein, non comparant, ni personne pour lui, défailant ;

97. La dame Maes, née baronne de Dettlingen, comparante par le sieur baron de Dettlingen, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

98. Le sieur Louis, baron d'Essebeck, pour lui, et les barons Ebherard, Charles-Henri et Georges d'Essebeck, ses frères, comparant par le sieur baron de Bodé, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

99. Le sieur Henri-Jacques, baron de Gayling, comparant par le sieur Guillaume-Louis Frédéric, baron de Gayling, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

100. Le maréchal de Stainville, gouverneur d'Alsace, comparant par le sieur Philippe Christophe, baron de Ratzamhausen, fondé de sa procuration du 11 de ce mois ;

101. Le sieur baron de Wrede, comparant par le sieur Chrétien-Henri de Gayling, fondé de sa procuration du 17 de ce mois ;

102. Et le sieur Guillaume-Louis-Frédéric de Gayling, l'aîné, comparant en personne ;

Continuation du vendredi 27 mars 1789, huit heures du matin.

Tiers-état.

1. La communauté d'Uhlwiller et Niederaltdorff comparant par Joseph Fourneiss dudit Uhwiller, son député, muni du procès-verbal de son élection du cahier de doléances, du 23 de ce mois ;

2. La communauté de Donnenheim, comparant par Antoine Weinling, lieutenant, prévôt, et Antoine Gras l'aîné, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances, du 24 de ce mois ;

3. La communauté de Dangendorff, comparant par Jacques Reeb et François-Antoine Meyer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances, du 22 de ce mois ;

4. La communauté de Zebersdorff, comparant par Georges Wendling et Michel Schweger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

5. La communauté de Wellenheim, comparant par Antoine Georger et André Rebsteek, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 18 de ce mois ;

6. La communauté de Willshanssen, comparant par Georges Eschelmann, et Michel Hamm, les députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

7. A. La communauté de Wickersheim, comparant par Michel Scholler et Thiebault Macker, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

7. B. La communauté de Rietheim, comparant par Georges-Jacques Wendling et Jacques Richert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances, du 21 de ce mois ;

8. La communauté de Reittweiller, comparant par Nicolas Urban et Nicolas Dumer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances, des 16, 19 et 24 de ce mois ;

9. La communauté de Melsheim, comparant par Adam Ruch et Jean-Michel Simon, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances, du 21 de ce mois ;

10. La communauté de Kirweiller, comparant par Mathias Meuges et Michel Mehl, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 17 de ce mois ;

11. La communauté d'Issenhausen, comparant par Michel Israël et Georges Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 18 de ce mois ;

12. La communauté d'Imbseim, comparant par Jean Scholler et Georges Ernst, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 17 de ce mois ;

13. La communauté de Hohfrankenheim, comparant par Michel Lœppel et Jacques Hantz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 21 et 24 de ce mois ;

14. La communauté de Hohatzenheim, comparant par Nicolas Schmitt et Jean-Georges Freund, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances, du 23 de ce mois ;

15. La communauté de Hatmat, comparant par Jacques Sorg et Jacques Bachly, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 17 de ce mois ;

16. La communauté de Griesbach, comparant par Georges Keller et Louis Sand, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 17 de ce mois ;

17. La communauté de Gottesheim, comparant par Jacques Meehl et Michel Kœrger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

18. La communauté de Gimbrett, comparant par André Wild et Jean Huber, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 19 et 23 de ce mois ;

19. La communauté de Geisweiller, comparant par Michel Siffert et Jean Michel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 20 de ce mois ;

20. La communauté d'Ernolsheim, comparant par Michel Schnell et Chrétien Humann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 17 de ce mois ;

21. La communauté de Dunsenheim, comparant par Jacques Michel et Jean Lambs, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 21 et 24 de ce mois ;

22. La communauté de Brinsheim, comparant par Michel Carabinez et Jean Kern, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

23. La ville de Bouxwiller, comparant par Thiébault Ostermann, Georges Kiese, Frédéric Hartlaub et M^e Bernard bailli, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 19 de ce mois ;

24. La communauté de Bosselshausen, comparant par Antoine Kleinclaus et Jacques Hoffacker, ses députés munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 18 et 19 de ce mois ;

25. La communauté de Sufflenheim, comparant par Jacques Drexler, Joseph Schwerer et Laurent Haberkorn, ses députés, munis du procès-verbal

de leur élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

26. La communauté de Gressendorff, comparant par Jean-Charles Beignet et François Ferrenbach, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

27. La communauté de Ringeldorff, comparant par Valentin Lœpp et Jean Schœrer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

28. La communauté de Morschwiller, comparant par Antoine Weber et Antoine Michel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

29. La communauté de Wittersheim et Gebolsheim, comparant par Antoine Schneider et Antoine Schmitt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 22 et 23 de ce mois ;

30. La communauté d'Ohlungen, comparant par Jean-Henri Schlosser, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

31. La communauté de Wingersheim, comparant par Georges Holtzmann et Michel Ohl, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 22 et 25 de ce mois ;

32. La communauté de Wimpffersheim, comparant par Nicolas Seiberguth et Michel Kapps, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

33. La communauté de Muntzenhaussen, du 23 de ce mois ;

34. La communauté de Momenheim, comparant par André Langel et Joseph Wolffel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

35. La communauté de Scherlenheim, comparant par Jean Lutz, et Joseph Grun, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

36. La communauté de Lixhaussen, comparant par Joseph Lux le jeune et Antoine Kapps, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

37. La communauté de Bossendorff, comparant par Jean-Simon et Jean Langel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

38. La communauté d'Ettendorff, comparant par Antoine Weinling et Jean Klaus, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 25 de ce mois ;

39. La communauté de Kittelsheim, comparant par M. Martin, curé, et Valentin Adam, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

40. La communauté de Dangolsheim, comparant par Joseph Jock, prévôt, et Michel Schmitt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

41. La communauté de Rumersheim, comparant par Antoine Kieffer et Georges Rettig, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 23 et 24 de ce mois ;

42. La communauté de Mittelschœffolsheim, comparant par Michel Klein et Antoine Stoll, ses députés et munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

43. La communauté de Bilsheim, comparant

par Nicolas Meyer et Valentin Arbogast, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

44. La communauté d'Huttendorff, comparant par Antoine Weeber, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 25 de ce mois ;

45. La communauté de Hochfelden, comparant par Joseph Aman et François-Xavier Bentz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

46. La communauté de Winterhaussen, comparant par Antoine Behl, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

47. La communauté de Wallenheim, comparant par Antoine Kohren, son député, muni du procès-verbal de son élection, et du cahier des doléances du 19 de ce mois ;

48. La communauté de Rottelsheim, comparant par Antoine Frédéric, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

49. La communauté de Niederschœffolsheim, comparant par Henri Goetz, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances des 17 et 23 de ce mois ;

50. La communauté de Hochstett, comparant par Jean Oster, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

51. La communauté de Kriegenheim, comparant par Antoine Weeber, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

52. La communauté de Berstheim, comparant par Mathis Jugweiller, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances des 20, 21 et 24 de ce mois ;

53. La communauté de Bernsheim, comparant par Sébastien Conrad, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 19 de ce mois ;

54. La communauté de Batzendorff, comparant par Antoine Wendling, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances des 16 et 25 de ce mois ;

55. La communauté de Schwindrathzheim, comparant par Jacques Jung et Jean Mader, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 21 et 23 de ce mois ;

56. La communauté d'Altendeckendorff, comparant par Jacques Matter et Laurent Kleiber, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

57. La communauté d'Ingenheim, comparant par Georges Schweitzer et Georges Eberlin, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 21 et 23 de ce mois ;

58. La communauté de Neusviller, comparant par Jean-Michel Peter, Frédéric Gattermeyer et Joseph Berger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

59. La ville du Fort-Louis, comparant par les sieurs Duret, médecin, Jacques Broy, trésorier, et Mathias Huck, maître de poste, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

60. La communauté de Bischviller, et Hanhofen, comparant par le sieur Isaac Bertrand, le père, Jean-Pierre Kirchmann, Philippe Daniel

Strohl, Isaac Heusch, Jean Heusch et Jean Bertrand, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

61. La communauté de Schweighausen, comparant par Benoit Hirt et Jean Ecky, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

62. La communauté de Weyersheim, comparant par Joseph Ulrich, Sébastien Joeckel, Jean-Georges Matter et Martin Melchior, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

63. La communauté de Wantzenau, comparant par M. Eberlé, curé, André Schœffer et Sébastien Michel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 17 de ce mois ;

64. La communauté de Souffelsweyersheim, comparant par Jean Lux et François Wintz le vieux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

65. La communauté de Reichstett, comparant par Antoine Meyer et Martin Borniot, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

66. La communauté de Kilstett, comparant par Marcel Lans et Joseph Hermann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

67. La communauté de Gambsheim et Bettenhoffen, comparant par messire Crosner, curé, le sieur Guntz et Luc Reibel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 18 et 25 de ce mois ;

68. La communauté de Brumath, comparant par les sieurs Kulmann, Walter-Pierre-Joseph Lotte et Jacques Hart, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

69. La communauté de Waltenheim, comparant par Georges Linff et Georges Verners le vieux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois ;

70. La communauté de Mittelhausen, comparant par Laurent Gott et Jean-Philippe Weidel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

71. La communauté de Kurtzenhausen, comparant par Georges Berger, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

72. La communauté de Krautweiler, comparant par Georges Riff, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 12 et 22 de ce mois ;

73. La communauté de Hoert, comparant par Martin Stoll, Thiébault Arlen et Joseph Barch, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

74. La communauté de Gries, comparant par Jean Stoll et Jean Lorentz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

75. La communauté de Geidertheim, comparant par Thiébault Schaster le jeune, et Georges Happel, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

76. La communauté d'Eckversheim, comparant par Jean Wolf et Jean Hert, ses députés, munis

du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 25 de ce mois ;

77. La communauté de Riblenheim, comparant par Thiébault Beyl et Georges Hœuges, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection, et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

78. La communauté de Wittebruck, comparant par Jean Kieffer et Louis Hild, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

79. La communauté de Stattmatten, comparant par Michel Heins et Paul Wolff, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

80. La communauté de Sessenheim, comparant par Michel Jacob et Georges Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

81. La communauté de Roppenheim, comparant par Georges-Jacob et Martin Geissert ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 17 de ce mois ;

82. La communauté de Littenheim, comparant par Jean Hochmedel et Sébastien Jenck, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

83. La communauté de Resehog et Giesenheim, comparant par Joseph Matter et Martin Vernert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 16 de ce mois ;

84. La communauté de Runtzenheim, comparant par Jacques Weit et Michel Ellenhinger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

85. La communauté de Dallhunden, comparant par Georges Willig et Michel Wolff, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

86. La communauté d'Auenheim, comparant par Joseph Lienhart et Michel Wœlckel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

87. La communauté de Rohrweiler, comparant par François-Joseph Jung, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 24 et 25 de ce mois ;

88. La communauté d'Offendorff, comparant par Louis-Auguste Pettin, greffier, et Jacques Schiff, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

89. La communauté d'Oberhoffen, comparant par Martin Luss et Martin Scharter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

90. La communauté d'Erlisheim, comparant par Jacques Gros, Jacques Fraul et Jacques Kintz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

91. La communauté de Drussenheim, comparant par Jean Weitt et Chrétien Blattner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

92. La communauté de Wisfersheim, comparant par Laurent Lehmann et Antoine Horlé, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléance du 23 de ce mois.

93. La communauté de Wintzenheim, comparant par Laurent Osternann et Thiébault Brogly, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 19 de ce mois.

94. La communauté de Wilvisheim, comparant

par Jean Schiller et Jacques Michel le jeune, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

95. La communauté de Wangenbourg, comparant par Jacques Haun et Jean Adam le jeune, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

96. La communauté de Wangen, comparant par David Ostermann le vieux et Jean-Michel Strohl, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois.

97. La communauté de Vendenheim, comparant par Thiébault Brand et Jean Fretich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

98. La communauté de Drenheim, comparant par Ignace Fleck et Léon Stubel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 18, 20 et 23 de ce mois ;

99. La communauté de Stuzheim, comparant par Michel Jung et Jacques Ribel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

100. La communauté de Schirhoffen, comparant par Sébastien Steinmetz, son député, munis du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

101. La communauté de Schnersheim, comparant par Jean Wurm et Laurent Lux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

102. La communauté de Scharachbergheim, comparant par Laurent Frichtmann et Laurent Ries le vieux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

103. La communauté de Schaffhaussen, comparant par Jean Braun et Thiébault Wickert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 24 et 25 de ce mois ;

104. La communauté de Romansweiler, comparant par Thiébault Kleinlogel et Jean Metzger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 24 et 25 de ce mois ;

105. La communauté de Luatzenheim, comparant par André Geist et André Groskost, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléance du 23 de ce mois ;

106. La communauté de Pfulgriesheim, comparant par Valentin Weeber, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

107. La communauté d'Osthoffen, comparant par Jean Jacob, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

108. Manque ;

109. La communauté d'Olwisheim, comparant par Jean Aman et Michel Durrniger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

110 et 111. Manquent ;

112. La communauté d'Udratzheim, comparant par André Imbs et Jean-Pierre Kuhn, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

113. La communauté d'Oberschœffolsheim, comparant par Laurant Kuntz le vieux et Sébastien Rab, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 16 et 19 de ce mois ;

114. La communauté d'Oberhassbergen, compa-

rant par Jean-Jacques Uthinger, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 19 et 20 de ce mois ;

115. La communauté de Mundolsheim, comparant par Jean-Philippe Artobœus, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier des doléances des 23 et 24 de ce mois ;

116. La communauté de Mittelhausbergen, comparant par Michel Lobstein, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

117. La communauté de Landersheim, comparant par Jean Eckart et Michel Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

118. La communauté de Lambertheim, comparant par Philippe Barth et Antoine Lobstein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois.

119. La communauté de Kolbsheim, comparant par Laurent Karger le moyen, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

120. La communauté d'Irinstett, comparant par Georges Denieur, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

121. La communauté d'Irtigheim, comparant par Jean Richt, son député, munis du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois ;

122. La communauté de Furchhaussen, comparant par Jean Huber, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

123. La communauté de Fortenheim, comparant par Jacques Moelno, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

124. La communauté de Fessenheim, comparant par Michel Schwartzweeber et Antoine Kapp, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

125. La communauté de Coswiller, comparant par Jacques Rott et Jacques Froehlig, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

126. La communauté de Bouxwiller, comparant par Jean Riff et Jean Jacob, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

127. La communauté de Bischheimamsaum, comparant par Georges Zimmer, Jean Zimmer et Michel Heintz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

128. La communauté de Bruschwickersheim, comparant par Martin Mœhn, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

129. La communauté de Birckenwald, comparant par Antoine Messang et François-Joseph Leibel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

130. La communauté de Nisferren et Berstett, comparant par Jean Aman et Adramfrais, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

131. La communauté de Behlenheim, comparant par Laurant Wurm et Jacques Dosmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

132. La communauté d'Achenheim, comparant par Antoine Mohr et Jacques Nort, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois;

133. La communauté de Bergbielen, comparant par Antoine Simon et Laurent Henirich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et cahier de doléances du 21 de ce mois;

134. La communauté d'Eckersheim, comparant par Laurent Scheiter et Joseph Hermann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois;

135. La communauté de Dallenheim, comparant par Antoine Mœder et Laurent Jung, ses députés munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 15 de ce mois;

136. La communauté d'Enolsheim, comparant par Jean Bœhler et Sébastien Rollœtter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois;

137. La communauté de Biblenheim et Soultz, comparant par Antoine Lux et Jean-Georges Weisroc, ses députés, muni du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois;

138. La communauté de Wolsheim, comparant par Joseph Holtmann et Martin Szharche, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois;

139. La communauté d'Eckbolsheim, comparant par Jean Graff et Jean-Michel Schwœllez, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 15 de ce mois;

140. La communauté d'Hoenheim, comparant par Georges Zilliart et Georges Schncider, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois;

141. La communauté d'Ildenheim et Handschusheim, comparant par Charles Ammel et Jean Treider, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois;

142. La communauté de Niederhaudsbergen, comparant par Thiebault Lobstein, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois;

143. La communauté de Schiltigheim et Adelshoffen, comparant par Georges Lentz, Philippe-Jacques Leser et Adolphe Chagmos, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois;

144. La communauté d'Haugenbiethen, comparant par André Gillmann et Philippe-Jacques Lauth, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois;

145. La communauté de Wolfisheim, comparant par Laurent Seyler et Sébastien Heitz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois;

146. La communauté d'Ailewiller, comparant par Frédéric Blimeler et Jean Hoffmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances des 21 et 21 de ce mois;

147. La communauté de Balbronn, comparant par Thiebault Schrotter et Gaspard Moulzig, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois;

148. La communauté d'Hengwiller, comparant par Jacques Kieffer, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 15 de ce mois;

149. La communauté de Rheinart Munster, comparant par Michel Bertannier et Jean Schmitt,

ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 15 de ce mois;

150. La communauté de Westhoffen, comparant par Georges-Frédéric Hoffmann, Michel Wieborn, Michel Sigfrid, et Jean-Jacques Mahler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois;

151. La communauté de Wolsheim, comparant par Jean Lambro et Pierre Stœbel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois;

152. La communauté de Flexbourg, comparant par Jean Kieffer et Hippolyte Henerich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois;

153. La communauté de Kirchem, comparant par François-Jacques Imbs et Joseph Siffert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois;

154. La communauté de Marlenheim, comparant par le sieur Horrer, bailli, Duboc, prévôt, Brassel et Schœfter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 20 de ce mois;

155. La communauté de Northeim, comparant par le sieur Acker, et Joseph Bourg, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois;

156. La communauté de Wasselonne, comparant par François-Joseph Richert, François-Antoine Hellbourg, Jean-Jacques Steinbruner et Jacques Ebel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois;

157. La communauté de Zoenacker, comparant par Georges Fuschs et Michel Lienhart, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois;

158. La communauté d'Altenheim, comparant par Jean Stidler et Laurent Tiebolt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois;

159. La communauté de Dimbsatt, comparant par Michel Sachs, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois;

160. La communauté de Gottenhaussen, comparant par Michel Klein et Jean Garth, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois;

161. La communauté d'Hoegen, comparant par Jacques Oberlin, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois;

162. La communauté de Lochweiller, comparant par Jacques Schaffner et Joseph Lux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois;

163. La communauté de Marmoutier, comparant par Augustin Klein, Jean Algeyer et Louis Obermeyer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois;

164. La communauté de Ritterbourg, comparant par Joseph Roos et Joseph Georger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 15 de ce mois;

165. La communauté de Sallenthal, comparant par Jean Blum et Charles Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois;

166. La communauté de Singrist, comparant par Jean André et Georges Weber ses députés

munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 27 de ce mois ;

167. La communauté de Dall et Saint-Gall, comparant par Antoine Follgringer et Joseph Schopf, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 et 20 de ce mois ;

168. La communauté de Dettweiler et Rossenwiller, comparant par Martin Gewinner, Michel Arnold le jeune, et Jean Roll, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

169. La communauté de Dossenheim, comparant par le sieur Wilhelme, greffier, et Jacques Henerich Hans, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

170. La communauté de Greiffeinstein Hoh et Niederbaar et Greutzfeld, comparant par le sieur Schillinger, bailli, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

171. La communauté de Kleingoefft, comparant par Georges Ulrich et Sébastien Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

172. La communauté de Muntzwiller, comparant par Claude Lebrun et Joseph Ott, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

173. La communauté d'Ottelsthal, comparant par Jean Pfeffer et Jacques Zuber, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances de 23 et 26 de ce mois ;

174. La communauté d'Otterswiller, comparant par Michel Meyer et Jean Benard Nusbaum, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

175. La ville de Saverne, comparant par le sieur de Meyer-Hoffer, Matthias Bourg, Joseph Mandrest et Michel Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

176. La communauté de Steinbourg, comparant par Jean Kuhn et Paul Bosch, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

177. La communauté de Waldolwisheim, comparant par Antoine Wickert et Joseph Nouert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

178. La communauté d'Eckartswiller, comparant par Joseph Wurmser et Joseph Gerber, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

179. La communauté de Saint-Jean des Ghoux, comparant par Michel Steil et Michel Durrmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

180. La communauté d'Avenheim, comparant par le sieur prévôt du lieu et Antoine Fischer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

181. La communauté de Dingsheim, comparant par Sébastien Brauer et Joseph Speich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

182. La communauté de Dossenheim, comparant par Léonard Fixs et Laurent Ehren, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

183. La communauté de Durningen, comparant par le sieur Dosmana, prévôt, et Michel Lux,

ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

184. La commission de Fridolsheim, comparant par Jean Fix et Michel Frish, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

185. La communauté de Ginsheim, comparant par Antoine Schneb et Nicolas Senger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

186. La communauté de Gouguenheim, comparant par François-Joseph Klein et Michel Guth, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 21 et 23 de ce mois ;

187. La communauté de Grisheim, comparant par Pancrace Higel et François Settler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

188. La communauté de Jetterswiller, comparant par Laurent Adam et Florent Ulrich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

189. La communauté d'Ittlenheim, comparant par Ignace Adam et Léonard Riehl, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

190. La communauté de Cratstatt, comparant par Antoine Uhring et Matthias Diesser, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

191. La communauté de Kinheim, comparant par Etienne Adam et André Kapp, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 25 de ce mois ;

192. La communauté de Knorsheim, comparant par Joseph Diss et Jean Antonis, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

193. La communauté de Littenheim, comparant par André Nonnenmacher et Jean Kieffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 et 24 de ce mois ;

194. La communauté de Lupstein, comparant par Jean Nonnenmacher et Antoine Hirtel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

195. La communauté de Menolsheim, comparant par Jean Metzger et Thiébault Dietrich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

196. La communauté de Rangen et de Mittelkurt, comparant par André Ruhlmann, André Merkel et Sturm, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

197. La communauté de Neukartheim, comparant par Michel Heim et Jean Urbain Kugel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

198. La communauté d'Offenheim, comparant par Georges Iller et Jacques Kirch, ses députés, munis de procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

199. La communauté de Pfetisheim, comparant par Jean Mondel et Antoine Kieffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

200. La communauté de Rohr, comparant par Georges Kapp et André Ross, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

201. La communauté de Schwenheim ;

202. La communauté de Sessolsheim, compa-

rant par Georges Hartz et Laurent Dossmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

203. La communauté de Druchtersheim, comparant par Valentin Lienhard et Antoine Ehrmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

204. La communauté de Westhausen, comparant par Jean Zimmermann et Pierre Wurtz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

205. La communauté de Willgotheim, comparant par Antoine Goetz et Jacques Lienhart, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

206. La communauté de Zeinheim, comparant par Michel Fritsch, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

207. La communauté de Kleinfranckenheim, comparant par Michel Kieffer et Adam Ruhl, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 25 de ce mois ;

208. La communauté d'Abreichweiller, comparant par Louis Nicolas Fordy et Pierre Bournique, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

209. La communauté de Dabo et Schœffershoffen, comparant par Jean-Adam Wiest et Jacques Remil, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

210. La communauté de Schnée et Engenthal, comparant par Joseph Spengler et Jean Pfund, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

211. La communauté d'Engweiler, comparant par Joseph Bastien, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 20 et 23 de ce mois ;

212. La communauté de Harberg, comparant par le sieur Bentz, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

213. La communauté de Hogœiff, comparant par Georges Scherer et Martin Debès, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

214. La communauté de Hommert, comparant par Louis Muller, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de 22 de ce mois ;

215. La communauté de Walscheid, comparant par Dominique Mathis et Joseph Bauer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

216. La communauté de Woyer, comparant par Antoine Stenger et Michel Mant, ses députés, munis du procès-verbal de leur cahier de doléances du 22 de ce mois ;

217. La communauté de Freideneck et Schackeneck... Défaut.

218. La citadelle de Strasbourg, comparant par Laurent Schram et Jean-Michel Ardrighélé, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

219. La communauté de Damheim, comparant par Georges Messerschmitt et Georges Michel Geisert, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois ;

220. La communauté de Nusdorff, comparant par Georges Bernard Kern et Jacques Wambsgans,

ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

221. La communauté de Queisheim, comparant par Jean-Pierre Marins et Georges-Jacques Waffmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 20 de ce mois ;

222. La communauté d'Ingenheim, comparant par Jean Lux et Philippe-Jacques Gavien, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 20 et 25 de ce mois ;

223. La communauté de Lauterbourg, comparant par Charles-Frédéric Trauth, Nicolas Derché, François-Joseph Nœpfler, et Chrétien Boehm, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 20 de ce mois ;

224. La communauté d'Assbach, comparant par Antoine Fischer et Jean Walter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

225. La communauté de Buckelberg, comparant par Gaspard Niederer et Pierre Brosser, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

226. La communauté de Modern, comparant par Matthieu Schwartz et Michel Grovogel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 21 et 22 de ce mois ;

227. La communauté de Neerwiller, comparant par Joseph-Eckert, et Jean Fixis, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

228. La communauté de Niederlauterbach, comparant par Jean-Pierre Iffrig et Jean-Michel Illig, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances de 21 et 24 de ce mois ;

229. La communauté d'Oberroeder, comparant par Bernard-Philippe et Antoine Aman, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

230. La communauté de Salmbach, comparant par Jean Schlick et Jacques Brigaldin, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

231. La communauté de Scheibenhart, comparant par Grégoire Schmatz et Jean-Adam Rauscher, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 25 de ce mois ;

232. La communauté de Siegen et Keitenbourg, comparant par Antoine Fritz et Georges Ernst, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

233. La communauté de Scheid, comparant par Matthieu Vogel et Pierre Beck, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

234. La communauté de Stundweiller, comparant par François Wagner et Jean-Michel Klaus, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

235. La communauté de Hattzenbuhl, comparant par Antoine Werling et Valentin Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

236. La communauté de Hayné, comparant par Jacques Weigel et Georges Metz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

237. La communauté de Hersheim, comparant par Matthieu Seither, Matthieu Wingerter, Chrétien Adam et Nicolas Kapenhayer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

238. La communauté de Herrenweisser, comparant par Nicolas Schultz et Michel Wingerler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

239. La communauté de Jockgrim, comparant par Chrétien Schwein et Georges-Martin Werling, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

240. La communauté de Rheinzabern, comparant par Jean-Philippe Hoffmann, Pierre Bruner et Urbain Hoffmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

241. La communauté de Rutzheim, comparant par Jean Kuhn, André Stubenriech et Pierre-Antoine Berizy, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois ;

242. La communauté de Candel-Minder, Schlagen et Hefen comparant par Antoine Picot, Jean-Daniel Humel, Martin Picot, le meunier, Georges-Henri Heid et Frédéric Nass, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois ;

243. La communauté de Dorenbach, comparant par Michel Hey et Jean Antony, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

244. La communauté de Freckenfeld, comparant par Adam Helek et Louis Schœffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

245. La communauté de Mœuschweiler, comparant par Antoine Lang, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 mois ;

246. La communauté de Minfeld, comparant par Jean-Adam Schœulant et Georges-Adam Heussler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

247. La communauté de Niederrotterbach, comparant par Joseph Frank et Georges Hey, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

248. La communauté d'Oberrotterbach, comparant par Frédéric Reeb, Jean Weimann et Georges-Nicolas Kalfner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

249. La communauté de Reektenbach, comparant par Conrad Sperger et Guillaume Bitterlé, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

250. La communauté de Wollmersweiler, comparant par Georges-Henri Baur et Thiebault Frock, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

251. La communauté d'Artzheim, comparant par Jean Eger et Jacques Jøger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

252. La communauté d'Eschbach, comparant par Jean Heger et Pierre Gunther, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 et 24 de ce mois ;

253. La communauté de Rausbach, comparant par Jean Gaspard et Adam Fienner, ses députés,

munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

254. La communauté de Waldambach, comparant par Georges Schlinck et Léonard Schœffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

255. La communauté de Ringueldorff, comparant par Michel Holtz et Chrétien Holtz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

256. La communauté de Valdrohrbach, comparant par Philippe Schnetzer, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

257. La communauté de Bunthenthal et Finsterenheim, comparant par Simon Keller, Michel Stam et Adam Frœlich, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

258. La communauté d'Ehrlebenbach, comparant par Adam Rottschmitt et Jean Dœbler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois ;

259. La communauté de Lauterschwann ;
260. La communauté de Bruckwiller, comparant par Michel Schatz et Martin Stenguer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

261. La communauté de Dahn, comparant par Jean et Georges Dauenhauer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

262. La communauté d'Erffweiler, comparant par Adam Leiser et Georges Mercken, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

263. La communauté d'Hauenstein, comparant par Jean Hengen et Pierre Moris, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

264. La communauté de Weydenthal, comparant par Jean Schwartz Muller et Léonard Abril, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

265. La communauté de Fischbach, comparant par Léonard Halted et Gaspard Stegner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

266. La communauté de Schindfart, comparant par Pierre Haslacker et Frédéric Mock, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

267. La communauté de Neuhaussel, comparant par Georges Binder et Nicolas Beutel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

268. La communauté de Benheim, comparant par Léon Stœbel et Ignace Flick ;

269. La communauté d'Allenstatt et Schweighoffen, comparant par Georges Greber, Jacques Eigenlaub et Windecker, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

270. La communauté de Bœrenbach, comparant par Jean Zwick et Jean Moennel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

271. La communauté de Bobenthal, comparant par Michel Dubortzel et Georges Schantz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois ;

272. La communauté de Schleithal, comparant par Jacques Lœhr, Adam Sweitzer et Valentin

Hibel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

273. La communauté d'Obersœbach, comparant par André Vogel et Martin Smitt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

274. La communauté de Stettenbach, comparant par Frédéric Harck et Jacques Flory, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du.....

275. La communauté de Steinfeld et Cospwyer, comparant par Paul Weck, Martin Ott et Jacques Tisch, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

276. La ville de Seltz, comparant par Paul Lang, François-Joseph Weyh, Paul Paganetto et Michel Saur, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 17 de ce mois ;

277. La communauté de Kesseldorff, comparant par Matthieu Schlaudecker et Martin Aschner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

278. La communauté de Munchhausen, comparant par Joseph Weinhat et Jacques Hausselmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

279. La communauté de Schaffhausen, comparant par Michel Kerner et Laurent Stolz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

280. La ville de Hagenbach, comparant par Georges Scherer, Valentin Muller, Valentin Gœtz et Georges Schoff, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

281. La communauté de Berg, comparant par Georges Knoll et Christophe Pommer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

282. La communauté de Neubourg-au-Rhin, comparant par Daniel Weissenbourg, Georges Hittel et Bernard Zoller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

283. La communauté de Pfortzen, comparant par André Weiss et Jacques Weltmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 24 de ce mois ;

284. La communauté de Wert-au-Rhin, comparant par Jacques Wœschler et Zacharie Worthier, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

285. La communauté de Glecbourg, comparant par Jacques Muller le jeune et Joseph Pflug, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 24 et 25 de ce mois ;

286. La communauté de Hoffen, comparant par Bernard Rott, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

287. La communauté de Bremelbach, comparant par Bernard Staudler, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

288. La communauté d'Ingelsheim, comparant par Jean Billmann, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

289, 290, 291, 292, 293 et 294. Les communautés de Birlenbach, Keffenac, Himschbach, Oberhoffen, Rott et Steinfeldt, comparant par Frédéric Ziggerer, Jean-Adam Frey, Jacques Zimmermann, Michel Heckmann, Simon Emitter, Jacques Hattemann, Michel Rott, Frédéric Fischer, Bernard Rott, Georges Trautmann, Henri Ungerer, Adam Choeder et Bernard Pauler, leurs députés, munis des procès-verbaux de leurs élections et des cahiers de doléances des 24 et 25 de ce mois ;

295. La communauté d'Ebersbach, comparant par Gaspard Schwartz et Jacques Luch, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois ;

296. La communauté de Krocittweiler, comparant par Georges-Michel Walter, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

297. La communauté de Niederrœther, comparant par Matthieu Deigler et Jacques Riss, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

298. La communauté de Wintzenbach, comparant par Joseph Weinzelmann et Laurent Walter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

299. La communauté de Fortsfelden, comparant par Chrétien Rinck et Michel Schub, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

300. La communauté de Kauffenheim, comparant par Adam Fix et Michel Vohlhutter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 18 de ce mois ;

301. La communauté d'Oberlauterbach, comparant par Georges Hoffoer et Pierre Krœmer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

302. La communauté de Klimbach, comparant par le sieur Rauber et Michel Bley, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

303. La communauté de Wingen, comparant par Charles Hochert et Léonard Walter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23, 24 et 25 de ce mois ;

304. La communauté de Boussenberg, comparant par Michel Hemmer et Matthieu Monck, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

305. La communauté de Winstein, comparant par Joseph Grieg et Michel Hausshalter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

306. La communauté de Frœschwiller, comparant par Michel Schaller et Chrétien Eisser, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

307. La communauté de Dambach, comparant par Antoine Drap et Louis Schobart, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

308. La communauté de Langensoultzbach, comparant par Frédéric Bender et Henri Schaffner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois ;

309. La communauté de Neewiller et Elsashaussen, comparant par Jacques Loweinstein et Va-

lentin Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

310. La communauté de Drachenbronn, comparant par Hiob Sandecker et Jacques Ramigen, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

311. La communauté de Lembach, comparant par Louis Dillmann et Joseph Liberlé, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

312. La communauté de Nidersœbach, comparant par Michel Osselmann le jeune et Nicolas Bieth, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

313. La communauté de Schœnenbourg, comparant par Joseph Flick, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

314. La communauté de Pfittfeldt, comparant par Georges Lautzel et Georges Ross, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

315. La communauté de Trimbach, comparant par Jean Arnhold et Jacques Doppelt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 26 de ce mois ;

316. La communauté de Hermsweiler, comparant par Jacques Jung, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléance du 21 de ce mois ;

317. La communauté de Soultz, comparant par Philippe Jacob et André Fœhr, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 20 de ce mois.

318. La communauté de Retschwiller, comparant par Jean-Philippe Remp, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances de 21 de ce mois.

319. La communauté de Memelshoffen, comparant par Laurent Acker, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 20 et 21 de ce mois ;

320. La communauté de Lobsan, comparant par Valentin Ebner, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléance 20 de ce mois ;

321. La communauté de Buhl, comparant par François Hoh et Georges Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

322. La communauté de Hatten, comparant par Théodore Dalhemann, Henri Humbert et Bernard Schnepf, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

323. La communauté de Kuhlendorff, comparant par Balthasar Mosser, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléance du 25 de ce mois ;

324. La communauté de Leiterswiller, comparant par Michel Kintzel, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

325. La communauté d'Obebertschdorff, comparant par Jean-Jacques Loltzmann et Jean Adam, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléance du 23 de ce mois ;

326. La communauté de Niederbetschdorff, comparant par Philippe Henri Wagner et Jean-Georges Gremer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléance du 23 de ce mois ;

327. La communauté de Reimerschweiller, comparant par Valentin Goery, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois.

328. La communauté de Rittershoffen, comparant par Jean-Adam Sibecken et Adam Arbogast, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléance du 22 de ce mois ;

329. La communauté de Schwobweiler, comparant par Jean Rhembold, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

330. Les communautés d'Helschloch-Minssenhäussen, Oberkurtzenhäussen et Merckwiller, comparant par Chrétien Lowenstein et Valentin Hirt, leurs députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 22 de ce mois ;

331. La communauté de Mattstatt, comparant par Philippe Trautmann, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

332. La communauté de Sourbourg, comparant par André Eissenmenger et François Wurtz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 16 et 25 de ce mois ;

333. La communauté de Laubach, Durrenbach et Saint-Walbourg, comparant par Jean-Adam Werner, Michel Sue et Joseph Streicker, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 19 et 24 de ce mois ;

334. La communauté de Lochwiller, comparant par Michel Ringert et Georges Acker, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 21 de ce mois ;

335. La communauté de Reishoffen, comparant par Thierry Eberlé, Jean-Sébastien Eberlé, Pierre-Didier Mille et Matthias Schleivinger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

336. La communauté d'Oberbronn, comparant par le sieur Vierling, ministre, Maurice Lipps et Philippe-Jacques Dorr, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

337. La communauté de Mertzwiller, comparant par Joseph Durrheimer et Jean Bizotta, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

338. La communauté de Zinswiller, comparant par Max Brief et Jean-Georges Strolb, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois ;

339. La communauté d'Uhrweiler, comparant par Nicolas Berhart et Georges Lentz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

340. La communauté de Rothbach, comparant par Jacques Voltz et Jacques Pfalzgraff, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

341. La communauté de Wembourg, comparant par Georges Kleis et Jacques Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

342. La communauté d'Eckartswiller et Zittersheim, comparant par Jean-Adam Stamber et Jean-Adam Munch, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

343. La communauté de Gumbrechshoffen, comparant par Georges Werner et Georges Aman, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

344. La communauté de Gundershoffen, comparant par Georges Escheulwenner et Pierre Husser, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

345. La communauté de Niederbronn, comparant par Jean-Frédéric Wild et Martin Pfitzinger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

346. La communauté d'Uttenhoffen, comparant par Thiébault Gass, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

347. La communauté de Griesbach, comparant par Jean Rheinhart, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

348. La communauté de Gumbrechshoffen, comparant par Pierre Reis et Georges Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

349. La communauté d'Eberbach, comparant par Pierre Ehreuwein et Jacques Léopold, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

350. La communauté de Dieffenbach, comparant par Antoine April et Michel Hoerting, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

351. La communauté de Gerstdorff, comparant par Chrétien Walter et Jacques Thomann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 25 de ce mois ;

352. La communauté de Lamberschloch, comparant par Georges Grosmuller et Georges Ressel, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 21 de ce mois ;

353. La communauté de Mitschdorff, comparant par Michel Schmitt et Louis Hirschinger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois ;

354. La communauté de Morschbronn, comparant par Jacques Guntz et Antoine Feig, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

356. La communauté de Niedersteinbach, comparant par André Wingœrther et André Schaar, députés, munis du procès-verbal et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

357. La communauté d'Oberdorff et Sparbach, comparant par André Richard et Jacques Zuhn, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 20 et 25 de ce mois ;

358. La communauté de Brischdorff, comparant par Georges-Henri Ressel et Georges-Frédéric Klaus, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 21 et 23 de ce mois ;

359. La communauté de Woerth, comparant par Philippe-Henri Pallis, Gotlieb-Prica, Salomon Hotto et Jean-Jacques Traulmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 26 de ce mois ;

360. La communauté de Buchholtz, comparant par Jean Deis et Georges Lenhart, ses députés,

munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 25 de ce mois ;

361. La communauté d'Ingsweiler, comparant par Frédéric Kromeyer, Jacques Korell et Bernard Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de mois ;

362. La communauté de Lichtemberg, comparant par Pierre Wœfler et François Rennai, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

363. La communauté de Mittesheim, comparant par Jean-Georges Gangloff et Jean-Georges Klein, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 21 et 23 de ce mois ;

364. La communauté de Niedermodern, comparant par Georges Augt et Jean-Georges Richt, députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 20 et 23 de ce mois ;

365. La communauté d'Obermoderen, comparant par Jacques Ruch et Jacques Frintz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 20 et 24 de ce mois ;

366. La communauté d'Obersoultzbach, comparant par Thiébault Hans et Michel Rott, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

367. La communauté d'Offenwiller, comparant par Jean Jund et Georges Fischbach, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

368. La communauté de Pfaffenhoffen, comparant par Jean Lux et Jacques Maurice, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 21 et 23 de ce mois ;

369. La communauté de Ripperswiller, comparant par Georges Wolff et Joseph Brand, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier des doléances du 23 de ce mois ;

370. La communauté de Schillendorff, comparant par Georges Mahler et Michel Schweyer, ses députés du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

371. La communauté de Wimeneau, comparant par Chrétien Scherer et Georges Schmitt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

372. La communauté de Herberg, défaut et défaillante ;

373. La communauté de Schalkendorff, comparant par Valentin Michel et Henri Kuntz, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

374. La communauté d'Unweiler, comparant par Henri Baltzer le jeune et Georges Haltzer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 16 de ce mois ;

375. La communauté de Niedersoultzbach, comparant par Paul Richert et Jacques Krieger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 16 de ce mois ;

376. La communauté de Mœuchenhoffen, comparant par Georges Fintz et Chrétien Wendling, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 16 de ce mois ;

377. La communauté d'Hœgeney et Eschbach, comparant par Joseph Klipfel et Antoine Maurin, ses députés, munis du procès-verbal de leur

élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

378. La communauté de Gundstett, comparant par le sieur Jean-François Tavernier et Joseph Langel; ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 19 de ce mois ;

379. La communauté de Forstheim, comparant par Antoine Helmer, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 18 et 24 de ce mois ;

380. La communauté de Schirein, comparant par Romain Hatter et Simon Schiller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

381. La communauté d'Ubrach, comparant par Etienne-Lanoy et Jacques Bertrand, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 25 de ce mois ;

382. La communauté de Bitschhoffen, comparant par Jean-Baptiste Starck et Thomas Kéffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

383. La communauté de Kindweiller, comparant par Michel Wolff et Simon Stubler, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

384. La communauté de Weitterwiller, comparant par Michel Gudstett et Philippe-Henri Schmitt, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

385. La communauté de Zuzendorff, comparant par Jean Kayser et Adam Geminger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

386. La communauté de Muhlhaussen, comparant par Michel Kell et Michel Mergling, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

387. La communauté d'Adamsweiller, comparant par Pierre Muller le jeune et Pierre Muller le vieux, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

388. La communauté de Bettwiller, comparant par Nicolas Bieber et Philippe Muller, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

389. La communauté de Berlingen, comparant par Jean-Adam Weeber et André Reittenhans, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

390. La communauté d'Essbourg et Klauftal, comparant par Jacques Rott et Jacques Klaus, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

391. La communauté de Duestett, comparant par André Keutzel, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

392. La communauté de Fromuhl, comparant par Jacques Walter, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances des 22 et 23 de ce mois ;

393. La communauté de la Petite-Pierre, comparant par Georges Hansknecht et Pierre Reitmaner, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

394. La communauté de Lambach, comparant par Georges Klein et Chrétien Rosser, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

395. La communauté de Leuschberg, comparant

par Pierre Jantz, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

396. La communauté de Langenweiller, comparant par Nicolas Zurbruck et Mauhias Bollinger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

397. La communauté de Lohr, comparant par Jean-Adam Stœckel et Thiébault Helmstcher, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

398. La communauté de Pettersbach, comparant par Pierre Hoffmann, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

399. La communauté de Puberg, comparant par Henri Zans et Chrétien Geiger, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

400. La communauté de Pfalsweyer, comparant par Jean Kockert et Nicolas Scheyer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

401. La communauté de Gungweiller, comparant par Jacques Bauer et Frédéric Ott, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

402. La communauté de Rosstag, comparant par Chrétien Hild et Chrétien Baumann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 22 et 24 de ce mois ;

403. La communauté de Rosstag, comparant par Nicolas Dorsslinger et Chrétien Stotter, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

404. La communauté de Schoenberg, comparant par Philippe Zimmermann et Abraham Bury, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

405. La communauté de Stferhl, comparant par Geoffroy Retzel, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois.

406. La communauté de Dieffenbach, comparant par Pierre Stutzmann, son député, muni du procès-verbal de son élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

407. La communauté de Folschbourg, comparant par Jean Ensminger et Georges Adolphe, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

408. La communauté de Weinberg, comparant par Jacques Mandel et Jacques Kihn, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

409. La communauté de Weisingen, comparant par Adam Schneider le second, et Adam Lanett, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 22 de ce mois ;

410. La communauté de Winterberg, comparant par Nicolas Weeber et Philippe Martzloff, députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances des 23 et 24 de ce mois ;

411. La communauté de Wesheim, comparant par Michel Demangeon et Christophe Billmann, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois ;

412. La communauté de Zillingen, comparant

par Pierre Lachler et Nicolas Verung, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 23 de ce mois ;

413. La communauté de Vingen, comparant par Georges Delfinger et Augustin Pfeiffer, ses députés, munis du procès-verbal de leur élection et du cahier de doléances du 24 de ce mois.

Et ayant vaqué jusqu'à trois heures de relevée, nous avons remis la continuation à demain, huit heures du matin.

Continuation du 28 mars 1789, huit heures du matin.

Sont comparus par devant nous, sans assignations, et sur les affiches et publications faites, les ecclésiastiques possédant bénéfiques, et les nobles possédant fiefs ou biens nobles, ci-après nommés, et ce, en vertu de l'article 12 du règlement du 24 janvier, savoir :

Clergé.

1. M. Dorsner, bénéficié à Berstett, comparant par le sieur Huffel, prévôt de Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

2. M. Cossa, bénéficié à Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, comparant par ledit sieur Huffel, fondé de sa procuration du 23 de ce mois ;

3. M. Fidel, bénéficié à Molsheim, comparant par messire Jansen, fondé de sa procuration du 24 ;

4. M. Weiuborn, chapelain à Dinsheim, comparant par M. Demeuré, curé à Wimpffersheim, fondé de sa procuration du 23 ;

5. M. Demongé, chapelain à Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant par ledit messire Demeuré, fondé de sa procuration du 23 ;

6. M. Bernard Geiger, chapelain de Sainte-Magdeleine à Hochfelden, comparant par messire Scheid, curé de Dangendorff, fondé de sa procuration du 23 ;

7. M. Pierre, chapelain de Saint-Vendelin de Hochfelden, comparant par ledit messire Scheid, fondé de sa procuration du 23 ;

8. M. Koelsch, chapelain de Saint-Alexis à Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant par messire Gourmand, prêtre, fondé de sa procuration dudit jour 23 ;

9. M. Grimocour, chapelain de Saint-Georges, à Griesbach, comparant par ledit messire Gourmand, prêtre, fondé de sa procuration sous seing privé ;

10. M. Kolhmann, bénéficié à Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant par le sieur de Martigny, doyen de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg, fondé de sa procuration du 24 ;

11. M. Marie Léonore, chapelain de Sainte-Marie, à Hochfelden, comparant par le sieur Zaiguelina, chanoine, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, fondé de sa procuration du 24 ;

12. M. Brunck, chapelain de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant par messire Klein, prêtre, fondé de sa procuration du 23 ;

13. M. Rumpler, chapelain de ladite église, comparant par ledit messire Klein, fondé de sa procuration du 21 ;

14. Messire Cunotte, bénéficié à Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant en personne ;

15. Les vicaires prébendiers de Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, comparant par messire Frey, leur député, par acte du 16 ;

16. Les vicaires prébendiers de Neuwiller, com-

parant par messire Von Empsy, leur député, par acte du 23 ;

17. Les vicaires prébendiers de la collégiale de Weissembourg, comparant par le sieur Demast, doyen du chapitre, fondé de leur procuration du 22 ;

18. Les sieurs chanoines réguliers de Saint-Louis, à Strasbourg, comparant par messire Valentin, leur supérieur, par acte du 19 ;

19. Le sieur Gigné, chapelain de Saint-Pangeau, près Olvisheim, comparant par messire Tabernier, curé de Gundstett, fondé de sa procuration du 23 ;

20. M. Jean-Jacques Romer, prémissaire à Eschbach, comparant en personne ;

21. Les ecclésiastiques, bénéficié et chantres du bas chœur de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, comparant par ledit messire Romer, leur fondé de pouvoir, par délibération du 18 ;

22. Messire Jean-Georges Bourg, curé de la Rubertsau, comparant par ledit messire Romer, son fondé de procuration du 24 ;

23. Et messire Laung, vicaire administrateur de Batzendorff, comparant en personne ;

24. Le sieur baron de Weittersheim, chapelain à Bilvissheim, comparant en personne ;

25. Le sieur Loyson, curé de Kaltenhausen, comparant en personne ;

26. Les vicaires prébendiers de la collégiale de Saverne, comparant par M. de Meyerhoffen, fondé du 23 ;

27. Le sieur François-Antoine Barthlé, supérieur à Marienthal, comparant en personne.

Noblesse.

1. Le sieur François-Conrad, baron Reich de Patz, comparant par le sieur baron de Bodeck d'Elgan, fondé de sa procuration du 20 ;

2. Le sieur Antoine, comte d'Andlau, comparant par le sieur baron de Balthasar, son fondé de procuration du 7 ;

3. Le sieur Louis, baron de Ratsamhausen, grand-chantre de Merebach, comparant par le sieur baron de Balthasar, fondé de sa procuration du 20 ;

4. La dame baronne de Glaubitz, née baronne de Landsberg, comparant par le sieur baron Charles-Sigrid d'Oberkirch, fondé de sa procuration du 18 ;

5. Le sieur Rodolphe-Frédéric, baron de Falckenhayn, comparant par le sieur son frère, lieutenant général, fondé de sa procuration du 21 ;

6. La dame Caroline-Renée Lefort, chanoinesse du Saint-Sépulcre, comparant par ledit sieur de Falckenhayn, lieutenant général, son fondé de procuration du 21 ;

7. Le sieur Louis, baron de Bergheim, comparant par le sieur Louis-Dagobert-Adolphe-Emanuel, baron Lefort, fondé de sa procuration du 15 ;

8. La dame baronne de Mocklé, née baronne Lefort, comparant par ledit sieur baron Lefort, fondé de sa procuration du 21 ;

9. Le sieur Charles-Léopold de Ratsamhausen, comparant par le sieur de Reisebach, fondé de sa procuration du 23 ;

10. Le sieur Philippe-René, baron Wetzel de Marsillen, comparant par ledit sieur de Reisebach, son fondé de procuration du 17 ;

11. Le sieur Philippe-Ferdinand, baron Rœder de Diersbourg, comparant par le sieur Ferdinand-Auguste, baron de Rœder, substitué, par acte du

21 de ce mois, par le sieur Chrétien-Ernest, baron de Rœder, fondé de procuration dudit sieur Philippe-Ferdinand, du 12 de ce mois;

12. Ledit sieur Chrétien-Ernest, baron Rœderer de Diersbourg, comparant par le sieur Ferdinand-Auguste, baron de Rœder, fondé de sa procuration du 21;

13. Le sieur Louis-Charles, baron de Bergheim, comparant par le sieur baron de Glaubitz, fondé de sa procuration du 17;

14. Le sieur Vincent, baron de Ratsamhausen, comparant par le sieur François-Charles, baron d'Icktersheim, fondé de sa procuration du 21;

15. Le sieur Louis-Ferdinand, baron de Mullenheim, le grand veneur, comparant par le sieur Charles, son frère, son fondé de procuration du 16;

16. Le sieur baron Ferdinand de Mullenheim, le colonel, comparant par ledit sieur son frère, son fondé de procuration du 17;

17. Le sieur Henri-François, baron du Gail, comparant par le sieur baron de Neuenstein, fondé de sa procuration du 17;

18. Le sieur Frédéric-Anne Woltz d'Altenau, comparant par le sieur Frédéric-Auguste, baron Eckbrecht de Durckheim, fondé de sa procuration du 17;

19. La dame douairière de Dettlingen, née Woltz d'Altenau, comparant par le sieur baron de Durckheim, fondé de sa procuration du 17;

20. La dame de Sanléque, née baronne de Gail, comparant par le sieur Espiar de Colonge, fondé de la procuration du 24;

21. La dame baronne de Krand, née baronne Guntzer, comparant par le sieur Jean-Nicolas de Diétrich, fondé de sa procuration du 21;

22. Le sieur comte de Helmstatt, comparant par le sieur baron de Vorstat, fondé de sa procuration du 11;

23. La demoiselle Louise, baronne de Guntzer, comparant par le sieur Espiar de Colonge, fondé de sa procuration du 23;

24. Le sieur Antoine-Joseph, baron de Zorn de Bulach, mestre de camp, comparant par ledit sieur de Colonge, fondé de sa procuration du 17;

25. Le sieur Frédéric-Antoine-Henri, baron Lefort, comparant par le sieur Charles-Philippe-Auguste, baron Lefort, fondé de sa procuration du 23;

26. La dame Christiane-Henriette-Willhelmine, baronne Lefort, comparant par ledit sieur baron Lefort, fondé de sa procuration du 20;

27. La dame douairière, baronne de Kœnenbach, baronne de Steinkaltenfels, comparant par le sieur baron de Bodeck d'Elgau, fondé de sa procuration du 24;

28. Le sieur baron Charles de Schauenbourg, comparant par le sieur Antoine-Chrétien, baron d'Oberkirch, fondé de sa procuration du 24;

29. La dame Henriette-Charlotte de Woltz d'Altenau, comparant par le sieur Ignace, baron de Witzerme d'Egersberg, fondé de sa procuration du 17;

30. La dame douairière Woltz d'Altenau, née de Rothembourg, comparant par ledit sieur baron de Witzerme d'Egersberg, son fondé de procuration du 17;

31. S. A. Mgr le prince Charles-Arnaud-Jules de Rohan-Rochefort, comparant par le baron de Kageneck, fondé de sa procuration du 19;

32. La dame douairière de Reisenbach, née de Menesdorff, comparant par ledit sieur baron de Kageneck, son fondé de procuration du 23;

33. Le sieur Maximilien-Constantin, baron de Wormser, comparant en personne;

34. Le sieur François-Jean-Henri-Nicolas, baron de Bodeck d'Elgau, comparant en personne;

35. Le sieur baron de Mackau, comparant par le sieur baron de Weittersheim l'aîné, fondé de sa procuration du 21;

36. Le sieur François-Léopold de Meyerhoffen, comparant en personne;

37. Le sieur François-Alexandre Espiar de Colonge, comparant en personne;

38. Le sieur Antoine-Henri-Thierry, baron de Neuenstein, comparant en personne;

39. Le sieur Bénigne-Jean-Claude Espiar de Colonge, comparant en personne;

40. Le sieur Charles-Philippe-Auguste, baron Lefort, comparant en personne;

41. Le sieur Louis-Dagobert-Adolphe-Emmanuel, baron Lefort, comparant en personne;

42. La dame de Birckenwald, douairière de Walter, comparant par le sieur chevalier de Lavergne, fondé de sa procuration du 20;

Dans le détail ci-dessus des nobles inscrits, comme non assignés, il s'en trouve quelques-uns qui avaient été assignés, mais qui, n'étant pas comparus à l'assemblée du 26, y ont été portés comme défailtants, et lesquels, au moyen de leur présente comparution, seront considérés comme ayant rabattu le défaut et comme présents;

43. La dame de Linvis, née Gangolff, comparant par ledit sieur Chevalier de Lavergne, fondé de sa procuration du 21 de ce mois;

44. Et enfin la dame, comtesse de Lagorce, née baronne Lefort, comparant par le sieur de Marth, le stettmeister, fondé de sa procuration du 24 de ce mois;

Sont aussi comparus, sans assignation, en vertu de l'article 15 du susdit règlement, les députés ci-après nommés, ou fondés de procurations des ecclésiastiques sans bénéfices, résidant dans les villes, savoir :

1. Les ecclésiastiques non bénéficiers de la paroisse de Saint-Laurent de Strasbourg, représentés par messire Klein, leur député par délibération du 19;

2. Ceux de la paroisse de Saint-Pierre-le-Jeune dudit Strasbourg, comparant par le sieur Boug, chanoine de ladite église, fondé de leur procuration, par délibération du 22;

3. Ceux de la paroisse Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, comparant par le sieur de Zaiguelins, leur curé, fondé de leur procuration par délibération du 21;

4. Ceux de la paroisse de Saint-Etienne de ladite ville, comparant par le sieur Zaiguelins, leur curé, fondé de procuration du 23 de ce mois de messire Pinot, leur député, par délibération du 22;

5. Les ecclésiastiques non bénéficiers de la paroisse de Saint-Louis, comparant par messire Valentin, leur curé, fondé de procuration, sous seing privé, du 24 de ce mois, de messire Nutz, leur député, par délibération du 17 de ce mois;

6. Ceux de la paroisse de Saverne, représentés par le sieur Jhusen, leur député, par délibération du 22;

7. Et les ecclésiastiques non bénéficiers de Saint-Georges de Haguenau, comparant par maître Poinsignon, leur député, par délibération du 23;

8. Les vicaires prébendiers de la collégiale de Saverne, comparant par messire de Meyershoffen, leur député, fondé de procuration du 23.

Et enfin sont pareillement comparus, sans assignation, et en vertu de l'article 16 du même règlement, les nobles, non possédant fiefs, ni biens nobles, ci-après nommés, savoir :

1. Le sieur Richart, vicomte de Lort de Saint-Victor, maréchal des camps, comparant en personne;
2. Le sieur Philippe-Charles, baron de Balthasar, maréchal des camps du Roi, comparant en personne;
3. Le sieur Jean-Nicolas, baron de Diétrich, comparant en personne;
4. Le sieur Maurice Hartmann, baron de Pistorès, brigadier des armées du Roi, comparant en personne;
5. Le sieur Jacques-Dominique de Roberdeau, mestre de camp de cavalerie, en personne;
6. Le sieur Léopold de Gendrot, comparant en personne;
7. Le sieur Philippe-Georges-Antoine de Cointoux, écuyer, conseiller honoraire du parlement de Metz, et préteur royal de cette ville de Haguenau, en personne;
8. Le sieur Jean-François de Bouzies, capitaine du régiment du Maine, retiré, et stettmeister de ladite ville, en personne;
9. Le sieur Jean-Joseph de Barth, écuyer, lieutenant civil et criminel du grand bailliage de la préfecture royale de Haguenau et bailli royal;
10. Le sieur Adolphe-Michel de Barth, écuyer, stettmeister de cette dite ville, et préteur royal, en survivance, de ladite ville, comparant en personne;
11. Le sieur Antoine-Paul-Esprit Demongé, comparant en personne;
12. Le sieur Jean-Claude, chevalier de Lavergne de Peyredouille, comparant en personne;
13. Le sieur Joseph-François-Charles Delaville de Surilong, comparant en personne;
14. Le sieur Georges, baron de Witingkopsf, maréchal des camps, comparant en personne;
15. Le sieur Louis-Dominique de Wangen, comparant en personne;
16. Le sieur François-de-Sales de Vaultrin, comparant en personne;

Et ayant vaqué jusqu'à midi, la continuation a été remise à lundi, 30 de ce mois, 8 heures du matin.

Continuation.

Et le lundi, 30 mars, 8 heures du matin, les délibérations, procès-verbaux, procurations et pouvoirs, allégués des autres parts, ayant été communiqués au procureur du Roi, nous les avons, sur ses conclusions, trouvés et jugés revêtus des formalités présentes et requises par lesdits règlements, à l'exception de celles et de ceux ci-après détaillés, que nous avons déclaré ne pouvoir être admis et devoir être rejetés, savoir :

Du clergé.

Celles de Steffansfeld, n° 24, et toutes celles ci-après détaillées :

N° 33. Du sieur abbé de Schwartzag; 55. Du sieur curé de Westhoffen; 56. Du sieur curé de Wangen; 61. Du sieur curé de Kirchem; 67. Du sieur curé d'Ackenheim; 75. Du sieur curé de Steinbourg; 80. Du sieur curé de Rheinhardtmunster; 82. Du sieur curé de Phalsbourg; 85. Du sieur curé de Munzwiller; 87. Du sieur curé de Mainolsheim; 89. Du sieur curé de Lixelbourg; 95. Du sieur curé d'Itterswiller; 96. Du sieur curé de Saint-Jean-des-Choux; 105. Du sieur curé de Dettwiller; 108. Du sieur curé de Birckenvald; 110. Du sieur curé d'Alleweiller; 114. Du sieur curé de Wingersheim; 116. Du sieur curé de Wilfshheim; 122. Du sieur curé de Vendenheim; 167. Du sieur curé de Souffelweyersheim; 203. Du sieur curé de Steinweiller; 213. Du sieur curé de Niederlauterbach; 225. Du sieur curé de Bousenberg; 247. Du sieur curé de Woyer.

Celle du chapelain, à Griesbach, n° 9, des ecclésiastiques bénéficiers non assignés.

Et celle des ecclésiastiques réunis chez le sieur curé de Saint-Louis, à Strasbourg, n° 5.